



Non aux suppressions d'emplois chez Orange ! Pétition soutenue par l'intersyndicale CFDT SCE, CGT SCE, FO Com SCE, SUD SCE.

Non aux suppressions d'emplois chez Orange !

Pétition soutenue par l'intersyndicale CFDT SCE, CGT SCE, FO Com SCE, SUD SCE.

Via le QR CODE ci-dessous, vous trouverez une pétition adressée à Mme Aliette MOUSNIER-LOMPRES (Directrice Générale d'Orange Business), Mme Christel HEYDEMANN (Directrice Générale d'Orange), M Jacques ASCHENBROICH (Président d'Orange).

Lors du CSE de SCE (Service de Communications aux Entreprises) du 22 mars 2023, la direction a annoncé de nouvelles orientations stratégiques avec la suppression de 669 emplois :

- Soit en incitant ses salariés à quitter l'entreprise dans le cadre d'une Rupture Conventionnelle Collective (RCC), voire d'un Plan de Départs Volontaires si la négociation d'une RCC n'aboutissait pas.
- Soit via une mobilité contrainte au sein du groupe en dehors de SCE.

De plus, la direction confirme que la filialisation de SCE est toujours d'actualité. Les suppressions d'emplois et la filialisation entraîneront des conséquences sur tous les salariés en les éloignant d'Orange SA. Cela pourrait aller jusqu'à une cession à terme lorsque la direction en aurait besoin.

Nous nous opposons fermement à ces orientations de SCE que nous estimons largement

défavorables aux salariés.

Par la présente pétition, nous exigeons :

- Le retrait des suppressions d'emplois
- L'abandon des mobilités forcées
- L'amélioration de nos « acquis » sociaux et nos conditions de travail



Non aux suppressions d'emplois chez Orange !
Pétition soutenue par l'intersyndicale CFDT SCE, CGT SCE, FO Com SCE, SUD SCE.

Via le CR CODE ci-dessous, vous trouverez une pétition adressée à Mme Alette MOUSVIER-LUMÈRE (Directrice Générale d'Orange Business), Mme Christel HEYDENMANN (Directrice Générale d'Orange), M Jacques ASCHENBROICH (Président d'Orange).

Lors du CSE de SCE (Service de Communications aux Entreprises) du 22 mars 2023, la direction a annoncé de nouvelles orientations stratégiques avec la suppression de 669 emplois :

- Soit en incitant ses salariés à quitter l'entreprise dans le cadre d'une Rupture Conventionnelle Collective (RCC) suite d'un Plan de Départs Volontaires si la négociation d'une RCC n'aboutissait pas.
- Soit via une mobilité contrainte au sein du groupe en dehors de SCE.

De plus, la direction confirme que la filialisation de SCE est toujours d'actualité. Les suppressions d'emplois et la filialisation entraîneront des conséquences sur tous les salariés et les stagiaires d'Orange SA. Cela pourrait aller jusqu'à une session à terme lorsque la direction en aurait besoin.

Nous nous opposons fermement à ces orientations de SCE que nous estimons largement défavorables aux salariés.

Par la présente pétition, nous exigeons :

- Le retrait des suppressions d'emplois
- L'abandon des mobilités forcées
- L'amélioration de nos « acquis » sociaux et nos conditions de travail



Les initiatives de Rupture Collective approuvées à l'EPF, les autres sont formellement interdites.



Documents

[Non aux suppressions d'emplois chez Orange ! Pétition soutenue](#)